

DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 15.046

L'An deux Mille Quinze, le 10 avril, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 3 avril 2015

DATE D’AFFICHAGE

Le 3 avril 2015

ETAIENT PRÉSENTS : M. Didier QUENTIN, M. Patrick MARENGO, Mme Eliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Marie-Noëlle PELTIER, Mme Eva ROY, M. Gérard FILOCHE, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Nelly SERRE, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON, Mme Dominique BERGEROT, M. Didier BESSON, Mme Annie CHABANEAU, M. René-Luc CHABASSE, M. Jean-Paul CLECH, M. Daniel COASSIN, Mme Alexandra COUDIGNAC, Mme Marie-José DOUMECQ, M. Bernard GIRAUD, Mme Thérèse GORDON’S, M. Gérard JOUY, M. Alain LARRAIN, Mme Nancy LEFÈVRE, M. Gilbert LOUX, M. Denis MOALLIC, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, Mme Marie-Claire SEURAT, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRÉSENTÉS : Mme Régine JOLY représentée par M. Denis MOALLIC
M. Pierre PAPEIX représenté par M. R-L. CHABASSE
M. Thierry ROGISTER représenté par M. Gérard JOUY
M. Michel SERVIT représenté par M. Patrick MARENGO

ETAIT ABSENTE-EXCUSÉE : Mme Florence DEAU

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 28

Nombre de votants : 32

Mme Marie-José DOUMECQ a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : ORGANISATION DE LA QUATRIÈME ÉDITION DU FESTIVAL DES SPORTS URBAINS À ROYAN – DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRÈS DU CONSEIL RÉGIONAL DE POITOU-CHARENTES ET DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE-MARITIME

RAPPORTEUR : M. PAVON

VOTE : UNANIMITÉ

Dans le cadre de la politique jeunesse de Royan, en matière de sports urbains, il est proposé de solliciter des subventions, au taux le plus élevé possible, auprès du Conseil Régional de Poitou-Charentes et du Conseil Départemental de la Charente Maritime, pour l'organisation du quatrième Festival des Sports Urbains qui se déroulera du 5 au 7 juin 2015.

A ce titre, la demande de subvention adressée au Conseil Régional de Poitou-Charentes s'élèvera à 10 000 euros, celle adressée au Conseil Départemental de la Charente-Maritime s'élèvera à 15.000 euros.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Après avoir délibéré,

DECIDE

- de solliciter le Conseil Régional de Poitou-Charentes pour une demande de subvention d'un montant de 10 000 euros et le Conseil Départemental de la Charente-Maritime pour l'attribution d'une subvention d'un montant de 15 000 euros, pour l'organisation du quatrième Festival des Sports Urbains qui se déroulera du 5 au 7 juin 2015.

- d'autoriser Monsieur le Député-Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à signer tout document nécessaire à l'attribution de ces subventions.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 14 avril 2015

Pour le Député-Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint
Patrick MARENGO